

# DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-070

## Validation du projet « Renaturer le centre ancien »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

### Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

### Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), **la collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Renaturer le centre ancien ».**

.../...

Accusé de réception en préfecture  
066-216600114-20230925-DEL2023-070-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2023  
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Ce projet de **requalification et d'apaisement du cœur de ville contribuera à l'embellissement du village** et sera en adéquation avec les attentes des administrés souhaitant **une prise en compte de plus en plus forte des questions environnementales**. Il a pour objectifs principaux :

- D'intégrer de la végétation dans l'espace public,
- De créer les « ilots de fraîcheur » en apportant des solutions de renaturation participant à atténuer le dérèglement climatique,
- De restaurer la biodiversité et d'améliorer la santé et le cadre de vie des habitants (bienfaits de la nature en ville).

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le second semestre 2024, dans la continuité la programmation de la 1<sup>ère</sup> phase intitulée « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » et qui sera réalisée à près de 60%.

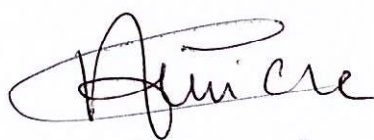
Le coût prévisionnel de la dépense des travaux s'élève à 252 234,00 € HT.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- **D'ENTERINER** le projet ainsi présenté ;
- **D'AUTORISER** le lancement de la Consultation des Entreprises correspondante sous la forme d'une procédure adaptée (MAPA)
- **DONNER MANDAT** au Maire pour la signature des marchés publics y afférents.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Secrétaire de Séance,



Pour copie conforme,  
Le Maire,



Marie CABRERA